

# RAPPORT ANNUEL 2024 SUR L'APPLICATION DU RÈGLEMENT DE GESTION CONTRACTUELLE

---

Déposé lors de la séance du conseil municipal du



RICHE  
DE CULTURE.  
FIÈRE DE NATURE.

## **PRÉAMBULE**

L'article 573.3.1.2 de *la Loi des cités et villes* (L.C.V.) prévoit que la municipalité doit déposer annuellement, lors d'une séance du conseil municipal, un rapport concernant l'application de son Règlement de gestion contractuelle.

Afin d'améliorer la transparence du processus de gestion contractuelle mis en place par la Ville de Richmond et de renseigner les citoyens sur l'application des diverses mesures prévues à cet égard, le directeur général produit annuellement le « Rapport sur l'application du Règlement de gestion contractuelle de la Ville ».

## **OBJET**

Ce rapport, déposé annuellement, a pour objectif de renforcer la transparence du processus de gestion contractuelle de la Ville en renseignant les citoyens sur l'application des mesures prévues à son règlement.

## **LE RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE**

En vertu de l'article 278 de la *Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs*, la Ville de Richmond a adopté le Règlement n° 287 sur la gestion contractuelle le 7 juin 2021.

La Ville de Richmond n'a apporté aucune modification à son Règlement de gestion contractuelle en 2024.

Dans le cadre des appels d'offres publics effectués par la municipalité, celle-ci s'est assurée d'appliquer et de faire respecter les énoncés de son Règlement sur la gestion contractuelle, à savoir :

- i. des mesures visant à assurer que tout soumissionnaire, ou l'un de ses représentants, n'a pas communiqué ou tenté de communiquer, dans le but d'influencer, avec un membre du comité de sélection relativement à la demande de soumission pour laquelle il a présenté une soumission;
- ii. des mesures favorisant le respect des lois applicables qui visent à lutter contre le trucage des offres;
- iii. des mesures visant à assurer le respect de la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme* et du *Code de déontologie des lobbyistes*;
- iv. des mesures ayant pour but de prévenir les gestes d'intimidation, de trafic d'influence ou de corruption;

- v. des mesures ayant pour but de prévenir les situations de conflits d'intérêts;
- vi. des mesures ayant pour but de prévenir toute autre situation susceptible de compromettre l'impartialité et l'objectivité du processus de demande de soumission et de la gestion du contrat qui en résulte;
- vii. des mesures visant à encadrer la prise de toute décision ayant pour effet d'autoriser la modification d'un contrat.

### **MODES DE SOLLICITATION**

La municipalité peut conclure des contrats selon les trois principaux modes de sollicitation possibles soit : le contrat de gré à gré, le contrat conclu à la suite d'un appel d'offres sur invitation auprès d'au moins deux fournisseurs, ou le contrat conclu à la suite d'un appel d'offres public. Pour déterminer le mode de sollicitation à utiliser, l'organisme municipal tient compte de l'estimation de la dépense du contrat qu'il désire octroyer ainsi que des dispositions législatives et réglementaires à cet égard.

Il est à noter que la municipalité ne peut pas diviser un contrat en plusieurs contrats en semblable matière, sauf si cette division est justifiée par des motifs de saine administration ou si un contrat est nécessaire dans le cadre d'un recours devant un tribunal, un organisme ou une personne exerçant des fonctions judiciaires ou juridictionnelles.

#### **Contrats dont la dépense est inférieure à 25 000 \$ et conclu de gré à gré**

Le Règlement de gestion contractuelle ne prévoit aucune règle spécifique pour ce type de contrat. Tous les contrats octroyés en 2024, dont la dépense est inférieure à 25 000 \$ et conclu de gré à gré ou sur invitation à soumissionner, l'ont été selon les règles en vigueur.

<b>Bruno Fauteux Électrique</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Installer les conduites - Génératrice - Filtration	1 139,68 \$	Gré à gré
Installer la protection contre les surtensions – Épuration - (2024-06-03-38)	6 926,70 \$	Gré à gré
Installer la protection contre les surtensions – Filtration - (2024-08-12-29)	6 525,89 \$	Gré à gré
Branchement génératrice - Filtration (2024-10-07-49)	8 903,45 \$	Gré à gré
Pièces, remplacements, réparations, vérifications, installations	4 149,84 \$	Accumulation de factures
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>27 645,56 \$</b>	
<b>Centre d'art de Richmond</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Achat 50 billets spectacle - Animation bibliothèque	400,00 \$	Factures
Subvention	25 000,00 \$	
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>25 400,00 \$</b>	
<b>Cogeco connexion inc.</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Internet - Eau potable (2024-04-02-38)	21 837,78 \$	Gré à gré
Internet	8 654,19 \$	Accumulation de factures
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>30 491,97 \$</b>	
<b>Couvent du Mont St-Patrice</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Subvention 2024	25 000,00 \$	
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>25 000,00 \$</b>	

<b>Daniel Plante Électrique inc.</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Relocaliser les fils du plafond - Salle communautaire (2024-06-03-38)	6 898,50 \$	Gré à gré
Panneaux DEL - Bureaux de l'hôtel de ville (2024-06-03-38)	6 926,36 \$	Gré à gré
Lumières DEL - Passage - Hôtel de ville	3 473,50 \$	Gré à gré
Filage bureaux - Salle communautaire	2 253,61 \$	Gré à gré
Chauffage - Salle communautaire	4 797,97 \$	Gré à gré
Travaux électriques SQ (2024-04-02-38)	6 478,72 \$	Gré à gré
Changement électricité - Hôtel de ville – PRABAM	2 491,27 \$	Gré à gré
Alimentation - PALAN	4 173,59 \$	Gré à gré
Divers	11 943,14 \$	Accumulation de factures
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>49 436,66 \$</b>	
<b>Eurofins Environex</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Analyse d'eau usée	17 218,71 \$	Accumulation de factures
Analyse d'eau	10 685,91 \$	Accumulation de factures
Analyse d'eau - Puit 1	246,06 \$	Accumulation de factures
Analyse d'eau - Piscine	450,71 \$	Accumulation de factures
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>28 601,39 \$</b>	
<b>Gabriel Couture &amp; Fils Ltée</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Portes aréna	6 431,70 \$	
Poubelles - Soccer	1 437,19 \$	
Bois - Estrades du terrain de balle	1 091,23 \$	
Autres fournitures	19 296,36 \$	Accumulation de factures
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>28 256,48 \$</b>	
<b>J.U. Houle</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Branchements	15 342,01 \$	Accumulation de factures
Réparations - Matériaux	15 206,94 \$	Accumulation de factures
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>30 548,95 \$</b>	

<b>Pétroles Coulombe &amp; Fils inc.</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Mazout - Hôtel de ville	20 108,29 \$	Appel d'offre (2024-11)
Mazout - Aréna	12 437,41 \$	Appel d'offre (2024-11)
Diesel	5 267,83 \$	Accumulation de factures
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>37 813,53 \$</b>	
<b>Solutions environnementales 360 (Québec) Ltée</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Nettoyage des puissards	17 639,52 \$	Appel d'offre (2024-03)
Nettoyage	24 818,87 \$	Accumulation de factures
Pompage	4 528,34 \$	Accumulation de factures
Vaccum	7 310,05 \$	Accumulation de factures
Bris d'égouts	957,74 \$	
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>55 254,52 \$</b>	
<b>Tech-Nic Réseau conseil</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Hébergement serveur	6 952,74 \$	Accumulation de factures
Portables (3)	4 826,88 \$	
Meraki (7 ans)	20 057,78 \$	
Cablage - Hôtel de ville (2024-03-05-49)	5 480,24 \$	
Eau potable (Inst. serveur, ordinateur et moniteur)	6 669,01 \$	Accumulation de factures
Divers (Support technique, cartouches, licence & autres)	9 742,65 \$	Accumulation de factures
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>53 729,30 \$</b>	
<b>Terre-Nature</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Paysagement	20 097,64 \$	Gré à gré
Entretien	5 024,41 \$	Gré à gré
Divers	9 018,59 \$	Accumulation de factures
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>34 140,64 \$</b>	

Visa		
Objet du contrat	Montant (taxes incluses)	Mode d'attribution
Cloudli - Téléphonie - IP	5 367,98 \$	Accumulation de factures
Divers	19 645,82 \$	Accumulation de factures
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>25 013,80 \$</b>	

### **Contrats dont la dépense est supérieure à 25 000 \$ et inférieur au seuil obligeant l'appel d'offres public (133 800 \$)**

La municipalité peut prévoir les règles de passation des contrats qui comportent une dépense supérieure à 25 000 \$ et inférieure au seuil obligeant l'appel d'offres public dans un règlement sur la gestion contractuelle précisant pour quelles catégories de contrats ces règles s'appliqueront.

La municipalité n'a pas adopté de mesures de passation dans son Règlement de gestion contractuelle et ne doit accorder les contrats qu'après avoir procédé à un appel d'offres par voie d'invitation écrite auprès d'au moins deux fournisseurs si la dépense excède 25 000 \$, mais est inférieur au seuil l'obligeant à passer en appel d'offres public. Dans ce cas, le délai pour la réception des soumissions ne doit pas être inférieure à 8 jours.

En 2024, la municipalité de Richmond a procédé à des appels d'offres sur invitation et tous les contrats octroyés se situant au-dessus de 25 000 \$ et sous le seuil du 133 800 \$ l'ont été selon les règles en vigueur.

Can-Explore		
Objet du contrat	Montant (taxes incluses)	Mode d'attribution
Nettoyage réservoir – Réservoir Ouellette (2025-01-08-28)	63 236,25 \$	Gré à gré
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>63 236,25 \$</b>	
Centre de gestion équipement roulant		
Objet du contrat	Montant (taxes incluses)	Mode d'attribution
Locations	51 275,54 \$	
Réparations	20 528,21 \$	
Diesel/Essence	44 951,68 \$	
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>116 755,43 \$</b>	

<b>Chambre de commerce</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Assurances collective	127 376,92 \$	
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>127 376,92 \$</b>	
<b>Cimco réfrigération</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Tour d'eau - Aréna (2024-05-06-39)	42 089,18 \$	Gré à gré
Nouvelle tour d'eau - Aréna (2024-10-07-49)	89 022,57 \$	Gré à gré
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>131 111,75 \$</b>	
<b>Coddington Jim</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant</b>	<b>Mode d'attribution</b>
	<b>(taxes incluses)</b>	
Gravier	14 395,31 \$	Gré à gré
Sable	25 008,25 \$	Gré à gré
Location	991,66 \$	Accumulation de factures
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>40 395,22 \$</b>	
<b>Comité de promotion industrielle</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Subvention 2024	40 000,00 \$	
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>40 000,00 \$</b>	
<b>Corporation du pays de l'ardoise</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Location de tentes - Journée de l'environnement	225,00 \$	Facture
Subvention 2024	80 000,00 \$	
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>80 225,00 \$</b>	
<b>Electro-Concept P.B.L. inc.</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Panneau contrôle - Poste Donnite (2024-12-02-49)	40 275,74 \$	Gré à gré
Panneau contrôle - Poste du Pont (2024-12-02-49)	35 182,35 \$	Gré à gré
Remplacement interrupteur - Vérification séquence en mode flotte	505,20 \$	Accumulation de factures
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>75 963,29 \$</b>	

<b>Entreprise S2C inc.</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Cuisine hôtel de ville & portes salle communautaire (2024-03-04-49)	12 027,81 \$	Gré à gré
Travaux - Hôtel de ville (2024-04-02-38)	16 401,46 \$	Gré à gré
Cuisine - Salle communautaire (2024-04-02-38)	8 968,05 \$	Gré à gré
Travaux bureaux SQ (2024-04-02-38)	14 064,04 \$	Gré à gré
Salle communautaire - Mur & peinture (2024-05-06-39)	13 342,86 \$	Gré à gré
Salle communautaire - Plafond & fils (2024-05-06-39)	22 374,16 \$	Gré à gré
Bureaux SQ	2 928,10 \$	Gré à gré
Travaux à la salle communautaire (2024-06-03-38)	31 237,36 \$	Gré à gré
Réparation toit - Abri à sel/sable	3 006,17 \$	Gré à gré
Panneaux acoustiques - Salle communautaire	33 578,45 \$	Gré à gré
Réparations	4 189,53 \$	Accumulation de factures
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>162 117,99 \$</b>	
<b>Entretien ménager Steeve Faucher</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Entretien ménager - Garage et bureau voirie	5 548,45 \$	Gré à gré
Entretien ménager - Hôtel de ville et SQ	3 630,01 \$	Gré à gré
Entretien ménager - Salle communautaire	26 627,26 \$	Gré à gré
Entretien ménager - Bureau immatriculation et bibliothèque	1 998,78 \$	Gré à gré
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>37 804,50 \$</b>	
<b>Excavation François St-Jean</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Déneigement des stationnements	26 214,30 \$	Gré à gré
Branchements	10 066,07 \$	Accumulation de factures
Pelle	8 660,50 \$	Accumulation de factures
Réparations	1 799,36 \$	Accumulation de factures
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>46 740,23 \$</b>	

<b>Excavation Tourigny inc.</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Libération retenue - Rue du Collège Sud - Décompte 4	55 394,31 \$	
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>55 394,31 \$</b>	
<b>Groupe Allen</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Changer conduits, vannes, clapets (2025-01-08-28)	91 069,68 \$	Facture
Extra forme & couler béton – Valve	1 049,15 \$	Facture
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>92 118,83 \$</b>	
<b>Le Groupe Faguy inc.</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Génératrice - Eau potable (2024-09-03-27)	106 926,75 \$	
Sifflet d'event	428,86 \$	
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>107 355,61 \$</b>	
<b>Les Entreprises Myrroy inc.</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Location balais de rue	39 735,36 \$	Gré à gré
Balayage des rues	8 057,45 \$	Gré à gré
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>47 792,81 \$</b>	
<b>Lumen</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Logiciels interface d'opération - Eau potable	27 119,93 \$	
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>27 119,93 \$</b>	
<b>Pavage Veilleux (1990) inc.</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Pavage (2024-08-12-29)	24 577,24 \$	
Pavage - Rue Sage (2024-10-07-49)	56 799,84 \$	
Asphalte (2024-11-03-04-23)	47 485,52 \$	
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>128 862,60 \$</b>	

<b>Pompes R. Fontaine</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Installation panneau de contrôle (2025-01-08-28)	13 158,87 \$	
Service préventif (2024-11-04-23)	9 974,43 \$	
Réparation pompe SULZER (2024-06-03-09)	65 545,92 \$	
Puit #3 surplus pour ajuster la base	5 714,20 \$	
Réparation pompe recharge - Poste Craig (2024-10-07-49)	6 383,13 \$	
Remplace moteur - Épuration (2024-02-05-42)	7 152,36 \$	
Appels de service	8 929,58 \$	Accumulation de factures
Réparations	6 575,62 \$	Accumulation de factures
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>123 434,11 \$</b>	
<b>R.G.M.R. Bas St-François</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Tonnages	75 825,31 \$	Gré à gré
Collecte & transport vidange	88 710,00 \$	Gré à gré
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>164 535,31 \$</b>	
<b>Raymond Chabot Grand Thornton</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Vérification 2023	25 581,94 \$	Accumulation de factures
Divers	18 163,16 \$	Accumulation de factures
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>43 745,10 \$</b>	
<b>Soucy Aquatik</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Réparations & peinture de piscine (2024-06-03-38)	70 361,83 \$	Gré à gré
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>70 361,83 \$</b>	

Les soumissionnaires sélectionnés, dans le cadre des appels d'offres sur invitation, ont été choisis selon une liste de fournisseurs provenant de la municipalité, de la région et des régions limitrophes. Le choix des soumissionnaires s'est fait en fonction :

1. d'assurer une saine concurrence entre les personnes voulant contracter avec la municipalité de Richmond;
2. d'être transparent dans les processus d'appel d'offres;
3. de préserver l'intégrité du processus d'appel d'offres;
4. de lutter contre le trucage des offres;
5. de favoriser le respect des lois;
6. de prévenir les conflits d'intérêts;
7. d'encadrer la prise de décision en matière contractuelle.

En vertu du Règlement de gestion contractuelle de la municipalité, la déclaration du soumissionnaire est incluse dans tous les appels d'offres sur invitation.

Les membres du conseil connaissent le Règlement de gestion contractuelle de la municipalité ainsi que les règles édictées par la Loi. Ainsi, ils n'interviennent ni dans le choix des soumissionnaires, ni dans le processus d'appel d'offres ni dans la passation des contrats. Toutes ces procédures relèvent de l'administration municipale.

### **Contrat dont la dépense est supérieure au seuil obligeant l'appel d'offres public**

La municipalité doit passer par une demande de soumissions publique afin d'octroyer un contrat dont la dépense est supérieure à 133 800 \$. Elle doit alors respecter des délais minimaux de réception des soumissions pouvant aller jusqu'à 30 jours et ouvrir les demandes de soumissions à certains territoires afin de respecter les normes gouvernementales prévues.

En 2024, la Ville de Richmond a octroyé un contrat suivant un appel d'offres publics publiés sur le Système électronique d'appel d'offres (SEAO) du gouvernement du Québec. Un autre contrat a été octroyé de gré à gré avec la Fédération québécoise des municipalités (FQM) avec qui la municipalité peut contracter directement.

Les autres contrats de cette section constituent des quotes-parts avec la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François, le Service de sécurité incendie de la région de Richmond, la Sûreté du Québec et les versements au ministère des Finances du Québec.

<b>FMQ ASSURANCES INC.</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Assurances 2024	143 985,97 \$	
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>143 985,97 \$</b>	
<b>Ministre des Finances</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Sûreté du Québec	252 656,00 \$	
Contribution - Pertes milieux humides (2024-09-03-19)	105 508,48 \$	
Remboursement de la subvention PAFFSR - Traverses lumineuses	1 824,00 \$	
Formation des employé(e)s	451,50 \$	Accumulation de factures
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>360 439,98 \$</b>	
<b>MRC du Val St-François</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Quote-part	253 922,01 \$	
Service urbanisme	191,25 \$	Accumulation de factures
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>254 113,26 \$</b>	
<b>Service de sécurité incendie de la région de Richmond</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Quote-part	282 247,60 \$	
Compresseur et autres	4 236,14 \$	
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>286 483,74 \$</b>	
<b>Transport et Excavation Stéphane Nadeau inc.</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Démolition d'immeuble (Appel d'offre 2024-06)	115 500,00 \$	SEAO
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>115 500,00 \$</b>	

Les soumissions ont été accordées, après vérification de leur conformité, au plus bas soumissionnaire, conformément au Règlement de gestion contractuelle.

## **FORMATION**

Afin de bien saisir et de bien comprendre les changements législatifs concernant les appels d'offres et la passation de contrats publics, le directeur général et greffier-trésorier de la municipalité a suivi, auprès de la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ), la formation « La jurisprudence récente en matière d'appel d'offres / gestion contractuelle » en janvier 2024.

## **PLAINTÉ**

Aucune plainte n'a été reçue concernant l'application du Règlement de gestion contractuelle.

## **SANCTION**

Aucune sanction n'a été imposée concernant l'application du Règlement de gestion contractuelle.

## **CONCLUSION**

La direction de la Ville de Richmond affirme avoir respecté les règles portant sur l'application de son Règlement de gestion contractuelle.

Ce rapport annuel 2024 sur l'application du Règlement de gestion contractuelle a été déposé au conseil municipal le 7 avril 2025.

Rémi-Mario Mayette,  
directeur général et greffier-trésorier